

BREVET FEDERAL V « Initiateur Triathlon »

LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE TRIATHLON

Session 2018-2019

Cette formation est le premier niveau de la formation fédérale. Elle est ouverte à toute personne désirant débiter dans l'encadrement du triathlon. Ce diplôme permet d'animer seul ou d'entraîner avec l'aide d'un BF4 le triathlon. Il ne permet pas à son titulaire d'être rémunéré.

Prérogatives

- Assiste le BF4
- Accompagne la pratique des sports enchaînés et participe à assurer la sécurité des pratiquants
- Anime et propose une initiation à des publics d'âges différents

Pré-Requis

- Avoir 17 ans minimum à l'entrée en formation
- Avoir 18 ans révolus lors de l'examen
- Etre licencié(e) à la F.F.TRI.
- Etre titulaire du code de la route
- Etre du titulaire du PSC1 (ou de son équivalent à jour des révisions)

Contenu de la formation

Volume horaire global : 62 heures

Nombres d'heures en formation théorique : 32 h

Nombres d'heures en stage pratique mini : 30h (**1 journée obligatoire lors d'un stage/une journée ligue**) et une action / activité club (Rapport d'activité).

Date de l'examen écrit : **04 mai 2019** (à confirmer)

Détail des contenus des formations dans le **guide de la formation 2019**
<http://www.fftri.com/wp-content/uploads/2018/07/Guide-de-la-formation-en-triathlon-2018-2019.pdf>

Calendrier

Dates de la formation théorique :

Samedi 17/11/2018 : CREPS de Bourgogne, 15 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON

Samedi 08/12/2018 : CREPS de Bourgogne, 15 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON

Samedi 26/01/2019 : CREPS de Bourgogne, 15 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON

Samedi 02/03/2019 : CREPS de Bourgogne, 15 rue Pierre de Coubertin 21000 DIJON

Modalités d'examen

- Epreuve 1 : Rédaction d'un rapport d'activité en club
- Epreuve 2 : Epreuve écrite sur les contenus théorique (QCM)
- Epreuve 3 : Oral de stage (sur la base d'un rapport d'activité en club)

Critères de validation

- Avoir la moyenne sur l'ensemble des 3 épreuves
- Note éliminatoire < 06/20
- Pas plus de 2 notes en dessous de 08/20

Equivalences – allègements

Allègement de formation pour :

- Titulaires d'une Licence STAPS
- Titulaires d'un Brevet d'Etat : natation – cyclisme – athlétisme
 - *Les titulaires de ces diplômes pourront être allégé : un entretien avec le CTL validera les parties de la formation à suivre*

Quelque soit l'allègement de formation consentit, tous les candidats devront se présenter à l'examen et justifier d'une implication de 30 heures dans une structure fédérale F.F.TRI. (clubs, comités, ligue).

Aspects financiers

Tarif de la formation : 200 euros, (Frais de restauration, pédagogiques, salles et documentation compris).

Renseignements auprès des CTL :

Emmanuel DUTHOIT,
ctl@bourgogne-franche-comte-triathlon.fr
06 61 57 05 85

FICHE D'INSCRIPTION



FORMATION BF5 2018-2019 LIGUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE TRIATHLON

17/11/2018– 08/12/2018 – 26/01/2019 – 02/03/2019
+ 1 Journée « pratique » obligatoire lors d'un stage/Journée Ligue

Date limite d'inscription : 19 OCTOBRE 2018

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

COURRIEL :

Tél Fixe :

Tél Mobile :

Date et Lieu de Naissance :

N° Licence :

CLUB :

Pièces à fournir (joindre les photocopies des originaux)

- Permis de conduire ou attestation de réussite au code de la route
- PSC1 ou équivalent (AFPS)
- Règlement des Frais pédagogiques (Chèque à l'ordre de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon)

→ Si règlement par le club : le Club adressera la totalité des frais pédagogiques avant le 20 octobre

Dossiers à envoyer par courrier ou par mail en format PDF (pas de format image !):

Emmanuel DUTHOIT, 3 rue Philibert Léon COUTURIER 71100 CHALON-SUR-SAONE

Ou

ctl@bourgogne-franche-comte-triathlon.fr